

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement;
VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement;
VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU le Décret n°305/PC-CAB du 26 Aout 1965 fixant les attributions des Chefs d'Arrondissement ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ,

D E C R E T E :

ARTICLE 1°- M. TAKPA Blaise, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Porto-Novo, est nommé Chef de l'Arrondissement de Tohoué (Sous-Préfecture de l'Atlantique).

ARTICLE 2°- M. ZOMAKPE Benoît, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Athiémé, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Ekpè (Sous-Préfecture de l'Atlantique).

ARTICLE 3°- M. AYAH Michel, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Porto-Novo, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Aguégoué (Sous-Préfecture de l'Atlantique).

ARTICLE 4°- M. BOTON Gaspard, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Adjohon, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Affamé (Sous-Préfecture d'Adjohon).

ARTICLE 5°- M. AKLOBESSI Léonard, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Bopa, est nommé Chef de l'Arrondissement de Tovè (Sous-Préfecture d'Adjohon).

ARTICLE 6°- M. AGBIDINOUKOUN Basile, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Parakou, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Issaba (Sous-Préfecture de POBE).

ARTICLE 7°- M. GNIMADI Emile, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Sakété, est nommé Chef de l'Arrondissement de Banigbé (Sous-Préfecture de Sakété).

.../...

ARTICLE 8°- M. KASSA Didier, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Banikoara, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Ifanhin (Sous-Préfecture de Sakété).

ARTICLE 9°- M. DOSSA Julien, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Zagnanado, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Ita-Djèbou (Sous-Préfecture de Sakété).

ARTICLE 10°- M. DOUNA Félix, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Adja-Ouèrè (Sous-Préfecture de POBE).

ARTICLE 11°- M. ZOHOU Pierre, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Klouékanmè, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Illèmon (Sous-Préfecture de POBE).

ARTICLE 12°- M. OLODO Enock, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Klouékanmè, est nommé Chef de l'Arrondissement de Sô-Ava (Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi).

ARTICLE 13°- M. TELLA Aristide, Adjoint au Sous-Préfet d'Allada est nommé Chef de l'Arrondissement de Torri cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 14°- M. VODOUNOU Blaise, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Athiémé, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Agoué (Sous-Préfecture de Grand-Popo).

ARTICLE 15°- M. CODJO dit GEMY Georges, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Abomey, est nommé Chef de l'Arrondissement de Covè (Sous-Préfecture de Zagnanado).

ARTICLE 16°- M. DOSSOUGOUIN Placide, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Avrankou, est nommé Chef de l'Arrondissement de Dasso (Sous-Préfecture de Zagnanado).

ARTICLE 17°- M. GUEZODJE Pascal, précédemment en service à la Direction du Personnel, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Oumbégamè (Sous-Préfecture d'Abomey).

ARTICLE 18°- M. KOI Etienne, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Allada, est nommé Chef de l'Arrondissement de Tchetti (Sous-Préfecture de Savalou).

ARTICLE 19°- M. AMONLE Aubert, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé, est nommé Chef de l'Arrondissement de Bantè (Sous-Préfecture de Savalou).

ARTICLE 20°- M. ASSOGBA Oké Avit, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé, est nommé Chef de l'Arrondissement de Ouèdèmè (Sous-Préfecture de Savalou).

ARTICLE 21°- M. ATREVI Pierre, précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Abomey, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Allahé (Sous-Préfecture de Bohicon).

.../...

ARTICLE 22°- M. AYMARD Luc, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Savè, est nommé Chef de l'Arrondissement de Ouèssè (Sous-Préfecture de Savè).

ARTICLE 23°- M. SCUNON Kora, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Parakou, est nommé Chef de l'Arrondissement de N'Dali (Sous-Préfecture de NIKKI).

ARTICLE 24°- M. TANOU Saka Boubakar, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Bambéréké, est nommé Chef de l'Arrondissement de Fo-Bouré (Sous-Préfecture de Bambéréké).

ARTICLE 25°- M. ZOUMAROU Boni, précédemment en service à la circonscription Urbaine de Parakou, est nommé Chef de l'Arrondissement de Manba (Sous-Préfecture de Tanguiéta).

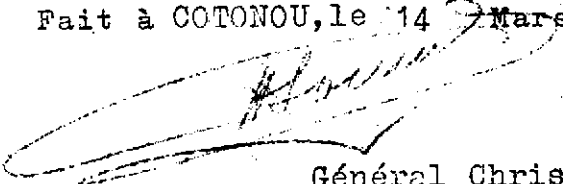
ARTICLE 26°- M. ZIME Philippe, précédemment en service à la Circonscription Urbaine de Parakou, est nommé Chef de l'Arrondissement de Gouandé (Sous-Préfecture de Tanguiéta).

ARTICLE 27°- M. SEGO Scunon Louis, précédemment en service à Bani-koara, est nommé Chef de l'Arrondissement de Cayaotti (Sous-Préfecture de Tanguiéta).

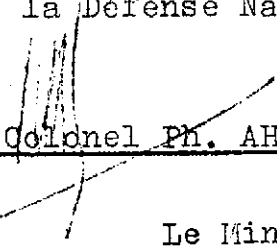
ARTICLE 28°- M. BAGRI Pierre, précédemment en service à la Sous-Préfecture de Boukombé, est nommé Chef de l'Arrondissement de Manta (Sous-Préfecture de Tanguiéta).

ARTICLE 29°- Le présent décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

Fait à COTONOU, le 14 Mars 1966

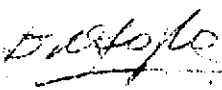

Général Christophe SOGLO.

Par le Président de la République
Le Ministre de l'Intérieur de la
Sécurité et de la Défense Nationale


Lt. Colonel Ph. AHO.

VU:

Le Ministre des Finances et des
Affaires Economiques.,


N. SOGLO.

AMPLIATIONS

ORIGINAL. I

DAI. 50

JORD. I

MEPT. I

CF. I

DI. I

PREFETS. 6

S/P. 25